



NOUVELLES

DE LA VIEILLE EGLISE DE THAON

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES AMIS DE LA VIEILLE EGLISE DE THAON

Siège social : Mairie de Thaon
14610 THAON

☎ : 02 31 80 04 76

✉ : vieilleeglisedethaon@free.fr
<http://vieilleeglisedethaon.free.fr>

NUMERO 9 - MARS 2009 - 2 €



E

D

I

T

O

R

I

A

L

Grâce à la collaboration de précieux amis de la *Vieille Eglise de Thaon* ce numéro 9 vous apportera, de nouveau, un éclairage enrichissant et varié sur ce monument d'exception, son site et son histoire humaine.

La jolie vallée de la Mue et la vieille église sont indissociables, chacune apportant du charme à l'autre. La vallée de la Mue qui s'est façonnée et transformée au cours de milliers d'années, a vu les apports de sédiments et de limon s'accumuler, ce qui pourrait expliquer ces périodes de remontées de nappes phréatiques importantes avec d'autres périodes de sécheresse où le cours de la Mue est entièrement à sec. Les barrages de tuf ne sont certainement pas étrangers à ces phénomènes.

Depuis plusieurs étés, les mauvaises conditions climatiques rendent les fouilles difficiles, mais, heureusement, d'intéressantes découvertes récompensent le travail ingrat des bénévoles, de l'archéologue et de l'anthropologue. A ce jour, 335 sépultures ont été inventoriées. Travail méticuleux, de longue haleine, dans des conditions difficiles. Il suffit de se rendre sur le chantier pour comprendre la complexité du dégagement d'un squelette.

Qui a pu financer la construction d'un édifice aussi imposant que la « Vieille Eglise » ? Les familles des barons de Creully n'y sont certainement pas étrangères. Il est même difficile de s'imaginer à quel point leur puissance et leur notoriété étaient reconnues des deux côtés de la Manche au cours des XI^e et XII^e siècles.

Divers prêtres ont officié à Thaon, et quelques-uns nous sont devenus plus familiers, comme *Jean-Baptiste Girard*, inhumé à deux pas de l'église, qui fut maire de la commune, même après la Révolution de 1789 et s'exilera pour ne pas subir les affres de cette époque.

Enfin, nos actions 2008 vous permettront de constater la vitalité de notre modeste association, encouragée par le soutien gracieux apporté par d'autres personnes ou entreprises, nous permettant ainsi d'honorer ce monument.

Le Président, Pierre PAUNET.

APERÇU GÉOMORPHOLOGIQUE DE LA VALLÉE DE LA MUE

Jean-Pierre COUTARD

Maître de Recherche au CNRS, Centre de Géomorphologie de Caen

Située sur la limite orientale du Bessin, la Mue est une rivière modeste, longue de 24 km, dont le bassin versant couvre 97 kilomètres carrés et qui prend sa source à Cheux, à la Fontaine des Romains. La Mue s'écoule du sud vers le nord conformément à la pente générale de la vaste surface qui aplanit les reliefs bas-normands et descend des hauteurs de la Suisse Normande jusqu'au rivage de la Manche. En aval de Cairon, la vallée est sensiblement dissymétrique avec un versant de rive droite plus abrupt et plus rocheux que celui de rive gauche où des placages de limons subsistent ; la rivière est encaissée de 25 à 30 m dans les plateaux. L'encaissement est lié au lent soulèvement des plateaux tout au long du Quaternaire.

Le bassin versant de la Mue s'inscrit presque exclusivement dans des calcaires bathoniens (Jurassique moyen) qui referment une vaste nappe d'eau profonde en interaction avec la rivière. Les calcaires diaclasés forment un substrat perméable et sujet à la dissolution. Un karst s'est développé avec ses pertes (Cheux, Saint-Manvieu), ses résurgences (Rots), ses sources à fort débit, ses soutirages à l'origine de cuvettes (dolines) sur le plateau de Colomby-sur-Thaon. La circulation d'eaux chargées de carbonate de calcium et leur émergence en fond de vallée amènera la constitution de barrages de tufs calcaires (Thaon et Reviers).

Lors de la dernière période froide (Würm ou Weichselien), allant de 110 000 à 10 000 ans BP¹, l'abaissement prononcé du niveau de la mer a entraîné une vague d'érosion dans la partie aval des vallées dont celle de la Mue. Ceci explique la variation de l'épaisseur des sédiments déposés pendant l'Holocène, période tempérée, qui va de 10 000 ans BP à nos jours et pendant laquelle la mer remonte jusqu'à son niveau actuel. L'épaisseur des sédiments est de 2 à 2,5 m à l'amont de la vallée, de 4 à 4,5 m entre Rots et Cairon, mais atteint 9 m à Thaon et 12 m à Reviers.

Un programme de recherches, mené sous la direction de L. Lespez, dont les résultats ont été publiés dans la revue « Quaternaire » en 2005, apporte un grand nombre de données sur le remplissage

holocène de la vallée ainsi que sur les âges de mise en place des sédiments obtenus par l'utilisation du radiocarbone. Le remplissage est très diversifié puisque les sondages ont rencontré des sables, des limons sableux ou argileux, des limons organiques, des tourbes et des tufs calcaires. Les limons dominent en amont de Rots. Entre Rots et Cairon, la sédimentation est plus complexe avec des niveaux de limon, de tourbe et de tuf. Toutefois,



La vallée de la Mue au niveau des méandres du Home et de l'éperon de Basly.

Cliché AVET.

les plus grandes tourbières se sont développées en amont des barrages de tuf de Thaon et de Reviers ; en amont de Reviers, il y a jusqu'à 7 m de tourbe accumulée entre 4475 +/- 40 ans BP et 1500 +/- 45 ans BP. Le barrage de tuf de Thaon, épais de 6 m, s'est édifié entre 9214 +/- 68 ans BP et 5220 +/- 69 ans BP. La formation de celui de Reviers, épais de 8 m, a débuté autour de 7715 +/- 60 ans BP et s'est poursuivie jusque vers 1500 ans BP. A la fin de l'Holocène, un apport de limons a recouvert tout le fond de la vallée.

Pendant la dernière période glaciaire, la médiocrité de la couverture végétale, l'intensité des actions du gel, la puissance des eaux des débâcles printanières, ont fait que la rivière balayait tout le fond de la vallée et transportait des matériaux grossiers dont témoigne la couche de blocs, galets et graviers, épaisse en moyenne de un mètre, qui tapisse le fond rocheux de la vallée. A l'Holocène, le climat tempéré a favorisé le retour d'une végétation dense, le développement des espaces forestiers, la réduction de l'éro-

sion mécanique (seuls des sédiments fins sont transportés), favorisé les apports organiques (tourbes) et chimiques (tufs). Des fluctuations climatiques ont existé au sein même de l'Holocène ce qui explique, par exemple, qu'au début de cette période, la vallée était bien drainée avec des espaces herbeux et des bosquets, alors qu'autour de 4700 à 3500 BP, les nappes phréatiques étaient très hautes, les zones humides importantes, la formation de

tourbe à son maximum. A partir de 3500 BP, l'écoulement des eaux s'est canalisé à nouveau, des crues ont apporté en abondance des limons ce qui exprime une reprise de l'érosion des sols. Mais il ne s'agit plus d'un phénomène naturel mais de la traduction des défrichements menés par l'homme comme l'atteste la présence de pollens fossiles de céréales, de plantes rudérales et d'espèces propres aux prairies.

Les deux barrages de tuf qui correspondent avec deux passages un peu plus étroits de la vallée ont pu faciliter l'implantation de gués en donnant localement des terrains moins compressibles que ceux habituellement présents entre Rots et Reviers. Le village de Reviers est, presque dans sa totalité, construit sur le tuf recouvert de limons et il en est vraisemblablement de même pour l'église romane de Thaon.

¹. BP (before present) : avant 1950, année référence

LE CHANTIER DE FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES : LES RÉSULTATS DE LA CAMPAGNE 2008

François DELAHAYE, CRAHAM-INRAP*
Cécile NIEL, CRAHAM*

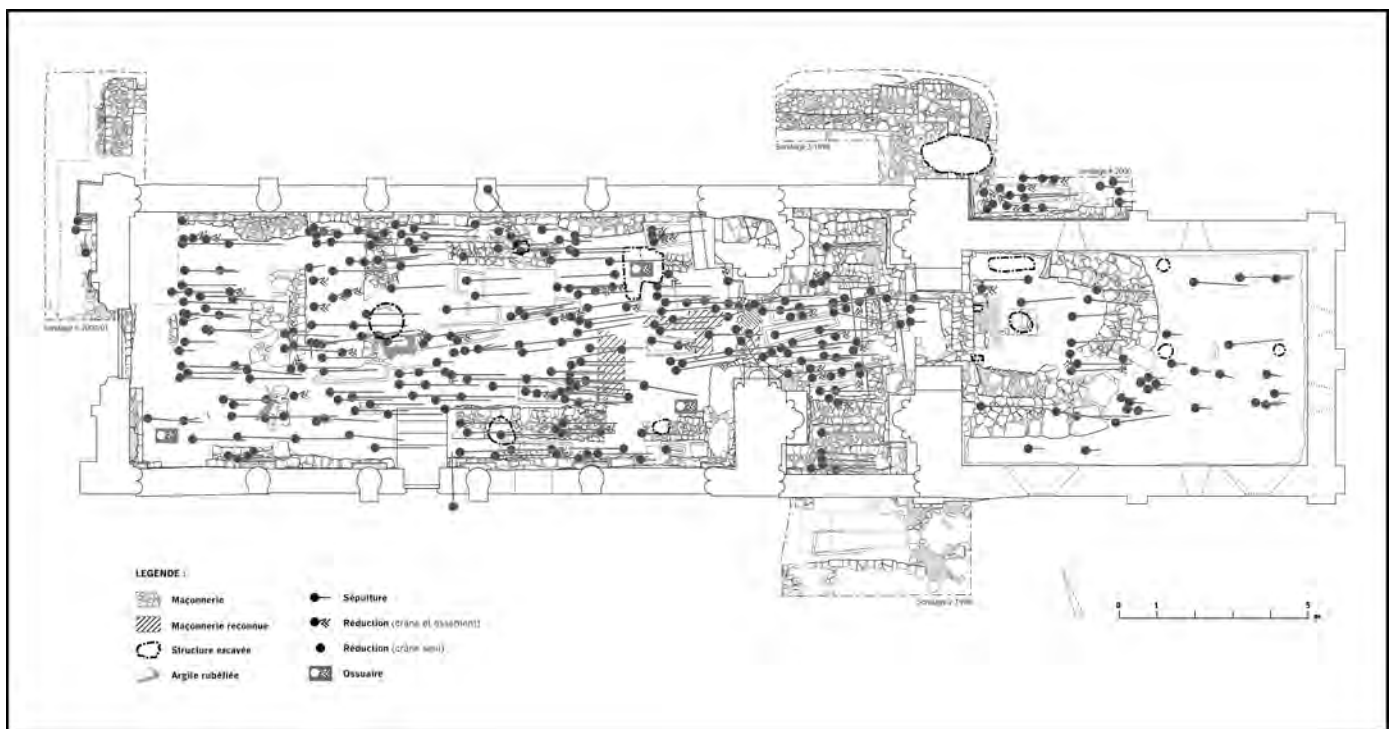
Une vingtaine de bénévoles ont participé au chantier de fouilles archéologiques organisé l'été dernier, du 30 juin au 30 juillet, sur le site de l'église Saint-Pierre de Thaon dans le cadre du programme pluriannuel initié en 1998. Comme les années précédentes, ce programme n'est rendu possible que grâce au soutien de la Direction régionale des Affaires culturelles de Basse-Normandie, du Conseil général du Calvados, du Centre de Recherches archéologiques et historiques anciennes et médiévales et de l'Institut national de Recherches archéologiques préventives. La commune de Thaon et l'AVET participent pour une grande part à l'organisation de ce chantier par l'aide technique et financière apportée, notamment pour l'accueil des bénévoles. Cette année, beaucoup de nouveaux sont venus rejoindre

l'équipe, dont certains venant de régions très éloignées de la Basse-Normandie. Il faut ici remercier tout particulièrement le Père Marcel Charpron qui assure l'hébergement de quelques-uns de ces bénévoles.

Si les investigations menées jusqu'alors dans le chœur et la travée sous clocher n'ont guère pu avancer depuis 2006 en raison des fortes intempéries du printemps 2007 et de l'été 2008, l'étude de l'ensemble de la nef a pu être poursuivie même si, dans certains secteurs, le travail a été une fois de plus ralenti par d'importantes remontées de nappe phréatique. De nouvelles maçonneries appartenant aux phases les plus anciennes du site ont ainsi pu être mises au jour et la fouille du moule à cloche situé au centre de la nef a pu être menée. Une vingtaine de nouvelles sépultures ont

également été identifiées portant le nombre total d'inhumations inventoriées à 335 sépultures.

La reprise des décapages des couches d'argile au niveau des deux travées orientales de la nef, dans un secteur où la fouille des sépultures est maintenant quasiment achevée, a permis de dégager de nouvelles maçonneries dont la plupart peuvent être rattachées à l'occupation antique du site (II^e – III^e siècles) et à l'installation du premier édifice cultuel au cours du VII^e siècle. Les tronçons de mur demeurent cependant assez lacunaires, notamment du fait des recouvrements liés aux inhumations et aux travaux de construction du clocher à la fin du XI^e siècle, rendant délicate l'identification des contacts stratigraphiques. Toutefois, il apparaît clairement que certaines maçonneries, dont certaines



Plan général des structures et sépultures mises au jour à l'issue de la campagne 2008.

Dessin CRAHAM-INRAP.

présentent les caractéristiques de mise en œuvre propre à l'époque antique, sont étroitement liées à plusieurs cuves de sarcophage. Un de ces sarcophages a été placé dans un petit édifice étroit doté vraisemblablement d'une abside à l'est. Un niveau de sol en mortier occupant l'espace laissé libre entre le mur nord de l'édifice et la cuve, témoigne de la volonté de présenter de façon permanente ce sarcophage aux fidèles ou, du moins, à la famille du défunt. Les éléments de da-

vestiges d'un petit massif de pierres pourraient constituer les dernières traces du noyau maçonné qui, recouvert d'argile, permettait d'élaborer la paroi interne de la cloche. D'après les éléments conservés, cette cloche devait présenter un diamètre d'environ 0,80 à 0,90 m. Pour mémoire, le diamètre de la lunette aménagée dans la voûte de la travée sous clocher pour le passage de la cloche est d'environ 0,95 m. Ce moule qu'il n'a pas été possible de dater précisément faute d'élé-

d'un sujet étudié en 2003 et identifié comme étant un membre du clergé. Cette nouvelle sépulture pourrait également appartenir à un prêtre. Les traces d'un vêtement comportant un décor métallique jusqu'à mi-cuisse (étole ?) et la présence des boutons en bois placés plus ou moins dans la partie centrale du corps évoquant la soutane des ecclésiastiques, tendent à corroborer cette hypothèse. La datation de cette tombe, si elle reste à préciser pour l'instant, s'inscrirait plutôt dans la dernière phase d'inhumation au sein de l'église (XVI^e - XVIII^e siècles). La conservation très particulière de ce sujet et les prélèvements qui nous paraissent importants de pouvoir réaliser dans des conditions optimales afin de permettre des analyses plus poussées (analyse ADN, étude des tissus...), nous ont amené à faire appel à des spécialistes de ces divers domaines qui assureront les prélèvements adéquats lors de leur venue sur le site au cours de la campagne 2009.



Vue générale des maçonneries antiques et des sarcophages mis au jour dans la travée V.

Cliché AVET.

tation font malheureusement défaut, mais les caractéristiques typologiques de la cuve, probablement de grandes dimensions, permettraient d'attribuer ce sarcophage au VII^e siècle. Cette inhumation particulière serait donc à mettre en relation avec le premier édifice cultuel. Le plan de celui-ci a pu être précisé grâce à la mise au jour dans les premières travées de la nef de son mur de façade. La première église construite sur le site présentait donc un plan simple avec nef rectangulaire et chœur carré.

L'étude du moule à cloche repéré en 2007 a pu être réalisée au cours de la campagne 2008. Ce moule avait été mis en évidence grâce à une couche assez meuble contenant de nombreux nodules de terre cuite et d'argile rubéfiée, de fragments de charbon de bois et de battitures, scories et fragments de loupe liés à la métallurgie du bronze. Au nord de cette couche, les

ment de datation, a vraisemblablement été installé à l'emplacement d'un moule plus ancien. En effet, de nouveaux nodules de terre cuite et d'argile rubéfiée sans lien stratigraphique direct avec les vestiges du moule à cloche étudié, ont été mis en évidence. Ils sont associés à un négatif vaguement circulaire marqué par les recoupements de l'angle d'une cuve de sarcophage et d'un mur.

La campagne 2008 a été marquée par la découverte exceptionnelle d'une sépulture présentant une très bonne conservation du bois du cercueil. Outre ces vestiges ligneux, des restes de tissus, de peau, des fragments de décors en fils métalliques (laiton ?), des boutons de bois ont été identifiés. Cette sépulture présente une orientation particulière, tête à l'est et pieds à l'ouest, à l'inverse de l'ensemble des inhumations pratiquées dans l'église romane, sauf celle

*. Centre de Recherches archéologiques et historiques anciennes et médiévales (FRE 3119 CNRS / Université de Caen – Basse-Normandie) ; Institut national de Recherches archéologiques préventives.

Derniers articles publiés :

- BLONDIAUX J., ALDUC-le BAGOUSSE A., DEMONDION X., DELAHAYE F., NIEL C.- "Maladie hyperostotique et maladie goutteuse, une diathèse familiale en Normandie : Thaon, Calvados", dans : *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, n.s., tome 19, fascicule 1-2, 2007, p. 7-20. [disponible en ligne sur : <http://bmsap.revues.org/document2472.html>].

- DELAHAYE F., NIEL C., ALDUC-LE BAGOUSSE A., BLONDIAUX J.- "L'église Saint-Pierre de Thaon (Calvados) : premières approches archéologiques et anthropologiques", dans : *La Paroisse en Normandie, l'église et le cimetière (histoire, art et archéologie), actes du colloque de Saint-Lô (28-30 novembre 2002), Société d'Archéologie et d'Histoire de la Manche, Saint-Lô, 2008, p. 332-354.*

LA PUISSANTE FAMILLE DES BARONS DE CREULLY

Pierre BOUET

Directeur honoraire de l'Office universitaire d'Etudes normandes

La paroisse de Thaon se trouvait dans la mouvance des puissants seigneurs de Creully¹. Ce lignage, issu selon la tradition d'un compagnon de Rollon, s'illustre, dès le milieu du XI^e siècle, par Hamon-le-Dentu, qui détenait des domaines importants entre l'Orne et la Vire. Celui-ci trouva la mort lors de la bataille de Val-ès-Dunes en 1047 parmi les révoltés, qui contestaient le pouvoir du jeune Guillaume le Bâtard. Après la disparition du duc Robert le Magnifique en 1035, le jeune duc connut, en effet, de grandes difficultés pour être reconnu par toute l'aristocratie normande. Un complot fut même organisé en 1046 pour remplacer le jeune Guillaume par Gui de Brionne, un petit-fils de Richard II. De nombreux seigneurs de la Normandie occidentale participèrent activement à ce complot, en particulier, Renouf, vicomte de Bayeux, Néel II, vicomte du Cotentin, Grimoult, seigneur du Plessis et Hamon le Dentu, seigneur de Creully. Le jeune duc vainqueur pardonna aux révoltés à l'exception de Grimoult qui fut emprisonné et privé de ses fiefs. Le duc pardonna également à la famille la trahison d'Hamon, puisque ses fils héritèrent, en totalité ou en partie, du patrimoine de leur père. Fidèle au duc Guillaume, l'aîné, Hamon le Sénéchal, baron de Creully, devint vicomte du Kent après la bataille d'Hasstings et un homme de confiance du nouveau roi d'Angleterre.

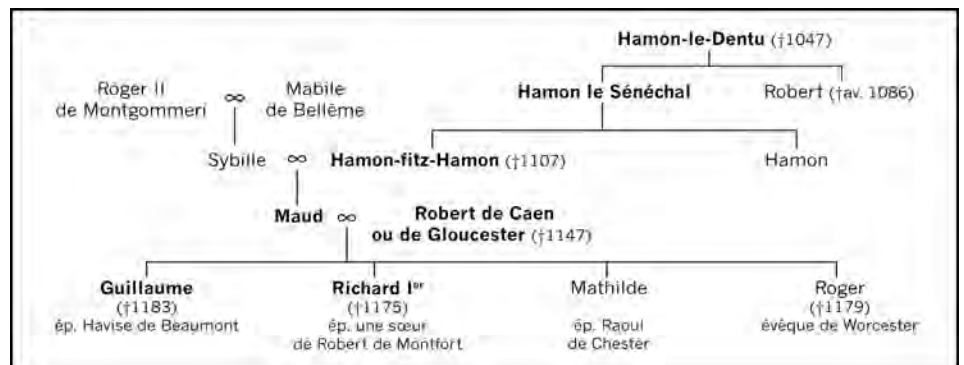
Robert-fitz-Hamon succéda à son père aussi bien en Normandie qu'en Angleterre. Après la mort de Guillaume le Conquérant en 1087, il reçut, en plus, la seigneurie de Gloucester par don du roi Guillaume le Roux (1087-1100). Celui-ci récompensa vraisemblablement la fidélité du baron de Creully, quand Robert Courteuse se révolta contre son frère en 1088 et chercha à s'emparer du trône d'Angleterre. Robert-fitz-Hamon tint également le territoire de Glamorgan en Pays de Galles, dont il réussit à se rendre maître : il était donc baron de Creully et d'Evrecy, seigneur de Torigni, de Gloucester et de Glamorgan.

Robert montra la même fidélité à l'égard du successeur de Guillaume le Roux, Henri I^{er} Beauclerc (1100-1135), no-

tamment quand le roi passa la mer de la Manche et débarqua en Normandie pour enlever le duché à son frère aîné, Robert Courteuse, en 1106. En difficulté lors d'un affrontement avec les partisans du duc, Robert-fitz-Hamon se réfugia dans le clocher de Secqueville-en-Bessin où il fut assiégé et même enfumé, ce qui l'obligea à se rendre : on le conduisit à Bayeux, cité fidèle à Robert Courteuse, où il fut mis

lement autour de Creully, de Torigni, d'Evrecy et d'Isigny.

Robert de Gloucester (1107-1147) est un personnage de premier plan dans le royaume anglo-normand. C'est à lui que Henri I^{er} confia la garde du Trésor dans le château de Falaise. Il était suffisamment en vue pour que l'historien Guillaume de Malmesbury lui dédiait certaines de ses œuvres. Maud et Robert favorisaient les



Généalogie des barons de Creully

en prison. C'est pour le venger et le délivrer que le roi d'Angleterre vint assiéger cette cité et y mettre le feu, qui réduisit en cendres une très grande partie de la ville. Robert-fitz-Hamon, qui avait épousé Sybille, la fille de Roger II de Montgomeri et de Mabile de Bellême, n'eut comme héritière qu'une fille, qui s'appelait Maud ; il mourut en 1107, à la suite d'une blessure reçue au siège de Falaise. Outre d'importantes donations faites à des églises, Robert-fitz-Hamon fonda le monastère Notre-Dame de Tewkesbury, avec le soutien du roi d'Angleterre.

Maud de Creully hérita de tout le patrimoine de son père. Elle épousa le fils bâtard du roi Henri I^{er} Beauclerc, connu sous le nom de Robert de Caen ou de Robert de Gloucester. Elle tint les seigneuries de Creully, de Torigni et d'Evrecy, tandis que son mari devenait comte de Gloucester ; ce dernier reçut de son père, en 1106, les villes de Bayeux et de Caen, qui avaient pris le parti du duc Robert Courteuse. Les barons de Creully sont alors à l'apogée de leur puissance : à cette époque la baronnie comprend au moins 36 fiefs de chevalier, terres d'une superficie de 10 000 à 15 000 ha, situées principa-

l'fondations religieuses en faisant des dons aux abbayes d'Ardenne, d'Aunay-sur-Odon et de Savigny. Quand, à la mort du roi Henri I^{er} en 1135, sa fille Mathilde et son neveu Etienne se disputent la succession au trône d'Angleterre, Robert de Gloucester prend le parti de sa demi-sœur Mathilde, qui, veuve de l'empereur germanique Henri V, avait épousé le comte Geoffroi d'Anjou, et lui rallie la majorité des barons anglo-normands. A la mort de Robert de Gloucester en 1147, son fils aîné Guillaume hérita des domaines anglais, tandis que le cadet Richard entra en possession de la baronnie de Creully. La participation au financement de l'église de Thaon ne dut poser aucun problème aussi bien à Robert-fitz-Hamon, mort en 1107, qu'à son héritière Maud et à son mari, le puissant comte de Gloucester.

¹. G. Marie-Mauger, Creully et ses seigneurs au Moyen Âge, *Mémoire de Maîtrise sous la direction de L. Musset, Université de Caen, 1970.* ; M. Pezet, *Les barons de Creully, Bayeux, 1854.*

LES PRÊTRES DE THAON À LA REVOLUTION

Odette SIMON
AVET

En juillet 1790, la Constitution civile du Clergé est adoptée par l'Assemblée nationale. Celle-ci divisa les prêtres : certains, favorables aux idées révolutionnaires, prêtèrent serment de fidélité ; les autres, plus réticents ou influencés par l'hostilité du pape, la repoussèrent ou prêtèrent un serment restrictif considéré comme nul et non avenue par l'administration révolutionnaire.

Mais qu'en fut-il à Thaon ?

Lorsque débute la Révolution, cinq prêtres se partagent les charges ecclésiastiques à Thaon. Il y a d'abord l'ancien curé de Thaon, l'abbé Georges Fremanger, né en 1707. Infirme, il réside chez son neveu et possède 170 perches¹ de terre dans la commune réparties en cinq petits "morceaux". Le second, l'abbé Jean-Baptiste Girard, est né à Thaon en 1748, fils d'un toilier de la paroisse. En 1771, il est nommé acolyte, puis obitier et enfin vicaire trésorier en 1780. Il fait valoir 110 perches de terre. Né en 1753, Pierre Delalande a d'abord été titulaire de la chapelle Saint-Jean-l'Évangéliste au manoir de Thaon, puis curé de l'église paroissiale. Il possède 140 perches de terre. L'abbé François Marie est obitier et chapelain de la chapelle de Madame de Sallen à Barbières. Il dispose de 140 perches de terre répartie en trois portions. Enfin, l'abbé Jean-Baptiste Daudeville, né en 1764, est curé en la chapelle Sainte-Anne du château de Barbières, propriété de Monsieur de Cairon. En janvier 1790, l'abbé Girard est élu maire de la commune et l'est toujours en juin 1791. Entre-temps, en septembre 1790, les prêtres obtiennent des membres du directoire du district de Caen la jouissance de deux maisons presbytérales et d'un jardin cultivé de 20 à 30 perches et enclos.

Conformément à la Constitution civile du Clergé mise en application par un décret en novembre 1790, l'Assemblée décide que les prêtres devront, un dimanche à la sortie de la messe, prêter serment de fidélité à la nation, à la loi et au roi. Ceux qui s'opposeront seront remplacés.

Suivant les mandements de l'évêque de Bayeux, Monseigneur de Cheylus qui refusa de prêter serment de fidélité, les abbés Delalande et Girard prêtent un serment restrictif le 12 janvier 1791. Ils jurent ainsi *"de veiller avec soin sur le troupeau qui leur a été confié, d'être fidèles à la Nation, à la Loy et au Roy et de maintenir en tout de ce qui est de l'ordre politique la constitution décrétée par l'Assemblée Nationale et acceptée ou sanctionnée par le roi exceptant formellement les objet qui dépendent essentiellement de l'autorité spirituelle"*. Ils sont alors remplacés par un prêtre constitutionnel, Noël-Nicolas Mabon, ancien obitier de Saint-Jean de Caen, élu par l'assemblée électorale du district de Caen. Il prête serment de fidélité le 5 juin 1791, dans la nef de l'église Saint-Pierre de Thaon, en jurant de *"veiller avec soin sur les fidèles de la paroisse qu'il m'est confiée, d'être fidelle à la Nation, à la Loy et au Roy et de maintenir de tout mon oiouvoir la constitution décrétée par l'assemblée national et sanctionnée par le Roy"*. Il prend aussitôt ses fonctions en célébrant la grand messe paroissiale.

Cependant, jusqu'à la fin de l'année 1792, les prêtres insermentés, ou réfractaires, vont continuer de dire la messe presque quotidiennement dans les chapelles de Madame de Sallen et de Monsieur de Cairon, avant d'être obligés de fuir. Muni d'un passeport, l'abbé Girard embarque pour Jersey où il est vu en octobre 1792. On le retrouve à Reading, en Angleterre en mars 1797 puis en janvier 1801 où il assiste à des inhumations. L'abbé Delalande prend le bateau à Rouen en septembre 1792 en compagnie d'une cinquantaine de prêtres insermentés. Le navire est bloqué à Quillebeuf où la foule menace. En effet, suite à une déclaration de Danton, le peuple pourchasse les prêtres réfractaires suspectés d'activités contre-révolutionnaires. Le maire de Quillebeuf vient en aide aux prêtres en les faisant emprisonner et il faut l'intervention des gardes nationaux pour les libérer. Ils sont ramenés à Rouen où, munis de passeports, ils rejoignent Dieppe et embarquent le 18 septembre 1792. L'abbé Delalande est vu à Londres en février 1794.

L'abbé Daudeville qui refusa également de prêter serment de fidélité, embarque à Bernières le 15 septembre 1792 à bord de "La Saunière" avec soixante-et-onze prêtres. Quant à l'abbé Fremanger, ayant vraisemblablement bénéficié des dispositions particulières accordées pour les membres du clergé handicapés ou malades, il reste à Thaon où il décède le 17 décembre 1793.

Pendant ce temps, l'abbé Mabon est salarié comme fonctionnaire public d'octobre 1791 à décembre 1793, recevant un traitement de 1 200 livres par an. En 1794, le conseil municipal de Thaon disait de lui : *"il n'est point marié. Sa conduite est irréprochable, ses mœurs sont intègres, sa morale est vraiment celle d'un bon républicain et nous le croyons digne des bienfaits de la nation"*. Le 8 mars 1796, les Chouans arrivent à Thaon. L'abbé Mabon doit fuir à Caen où il exercera dorénavant ses fonctions dans l'église Saint-Jean puis à Saint-Michel-de-Vaucelles jusqu'à sa mort en 1805.

Nous ne savons pas ce que sont devenus l'abbé Delalande et l'abbé Marie. L'abbé Daudeville rentre en France en 1802. En 1809, il est le desservant de la paroisse de Grainville d'où il démissionne en 1844. Il décède en 1850. De même, l'abbé Girard revient à Thaon en 1802. Au début de 1803, il assiste à l'inventaire du mobilier de l'église réalisé par le conseil municipal. Il restera vicaire de la paroisse jusqu'à sa mort le 24 octobre 1812, ne touchant aucun traitement et logeant dans une maison lui appartenant, le presbytère ayant été vendu comme bien national. L'épithaphe gravée sur son tombeau conservé dans le cimetière de la vieille église indique qu'il fut *"zélé, charitable, pacifique et orné de toutes vertus"*.

¹. Perche: unité de surface équivalant à 40 m² environ.

Pour en savoir plus :

Archives départementales du Calvados – Ref.
2L706. 2L752. 2L734. 4L64. 4L70. 1Q1196

VIE DE L'ASSOCIATION

ACTIONS 2008

La première action visible sur le terrain est le rituel du nettoyage de printemps qui permet aux bénévoles de l'association et au public de prouver son attachement à l'écrin de verdure qui entoure ce joyau.

Pour saluer l'arrivée du printemps, deux chorales prestigieuses se sont produites à la nouvelle église de Thaon au profit de notre association. « La Cantarelle », dirigée par Pierre Jankowski et « la Petite Cantate », menée par Pascal Hiraux, ont offert un après-midi récréatif de très grande qualité. Les chants divers, interprétés par chaque groupe individuellement ou collectivement, ont enchanté un large public conquis et ravi.

Notre site Internet s'est enrichi par la mise en ligne de l'ensemble des cartes postales connues à ce jour représentant la vieille église et son environnement.

Tout au long de l'année, les visites de groupes se sont succédé sans répit. Nous avons eu le plaisir d'accueillir pour la première fois de nombreux touristes espagnols qui porteront la bonne parole de retour au pays. Un autre autocar composé de Suisses a pris le même chemin de la vieille église. D'importantes personnalités liées à l'histoire et aux musées, se sont déplacées spécialement de Guernesey pour approfondir leur culture de l'art roman. Les groupes allemands sont toujours aussi friands de notre histoire et de nos richesses culturelles. Un rallye touristique composé de 120 personnes a souhaité être accueilli sur le site ; mission accomplie par les bénévoles du conseil d'administration.

De son côté, le groupe Recherches s'est réuni fréquemment pour poursuivre la conception de l'ouvrage à paraître sur ce monument exceptionnel.

Les visites des dimanches d'été ont souvent été contrariées par les mauvaises conditions météorologiques. Conséquence immédiate : peu de ventes, aggravées très certainement par une conjoncture économique difficile. Même constat lors des journées du patrimoine, malgré un public venu nombreux et d'agréables conditions météorologiques.

Pourtant, l'association a soutenu moralement et financièrement toute la période de fouilles archéologiques et anthropologiques. Sans la participation financière de nos partenaires et de vous, amis de notre patrimoine national, toutes ces actions nous seraient impossibles. Malgré tout, nous savons que nous pouvons encore compter sur votre soutien pour 2009.

D'avance, merci !

Pierre PAUNET

CALENDRIER 2009

- ◆ **SAMEDI 14 MARS**
Soirée d'animation dans le cadre de la 8^{ème} NUIT de la CHOUETTE.
- ◆ **SAMEDI 21 MARS**
NETTOYAGE de PRINTEMPS. Le rendez-vous est fixé sur le site de la Vieille église à partir de 13h30.
- ◆ **Du 29 JUIN au 31 JUILLET**
Nouvelle CAMPAGNE de FOUILLES archéologiques et anthropologiques placée sous la direction de François DELAHAYE et Cécile NIEL.
- ◆ **SAMEDI 19 et DIMANCHE 20 SEPTEMBRE**
JOURNEES du PATRIMOINE : les bénévoles de l'association vous accueilleront de 14h00 à 18h30 sur le site de la Vieille église.
- ◆ **VENDREDI 30 OCTOBRE**
Vous êtes tous invités à assister à l'ASSEMBLEE GENERALE qui se tiendra à la mairie de Thaon à partir de 20h30.

En juillet et août, tous les dimanches de 15h à 18h30 :
Visites guidées de la Vieille église assurées par les bénévoles de l'association.

Et toute l'année sur le site Internet de la vieille église :
<http://vieilleeglisedethaon.free.fr>

Retrouvez les dernières nouvelles concernant les fouilles ainsi que toute l'actualité de l'AVET.
Vous pouvez également soutenir notre association en souscrivant une adhésion ou en faisant un don.